

Procès-verbal Assemblée générale du 9 octobre 2021
Model Air Club Cugeois - 13780 Cuges les Pins

Lieu : Terrain de l'association du MACC à Cuges les Pins.

Présents : 47 plus 3 pouvoirs

Inscrits : 81

Le quorum requis étant atteint, la séance débute à 14h20

Ordre du jour :

Rapport moral.

Rapport financier.

Bilan des activités 2020 et 2021.

Projets de Travaux à entreprendre

Projet d'activités 2022.

Élection de nouveaux membres du conseil d'administration

Prix de la licence.

Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2020.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral

Notre club fonctionne tous les jours plus particulièrement le lundi, le mercredi et le vendredi ainsi que le week-end.

Les consignes de sécurité, en particulier l'interdiction de survol des propriétés voisines, sont plus que jamais en vigueur, celles-ci sont bien respectées malgré quelques irréductibles « petits problèmes techniques ».

Le local est ouvert à tous, on y trouve des informations administratives intéressantes ainsi que des annonces de vente de matériel.

Bilan financier

Le trésorier expose les comptes détaillés de la comptabilité générale, et propose le bilan prévisionnel pour l'année 2022. Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Ces documents sont joints en annexe.

Le prévisionnel est approuvé pour l'année 2022.

Election de nouveaux membres du conseil d'administration

Alain Olivieri, Bernard Motte et Jérôme Granon sont élus à l'unanimité.

Le CA est ainsi composé pour 2022 :

H. Aiche, P.Asencio, Patrick BERNARD, P.Caillol, J.C.Castagno, Jérôme Granon, Bernard Motte, Alain Olivieri, A.Ombre, Mélanie Ombre, P.Rose, X.Salaun, L.Taulemesse, J.L. Vivant.

Rapport d'activités 2021.

Journée Travaux : Pas de journée travaux cette année à cause du confinement. Mais le nettoyage et l'entretien du terrain, voyage à la décharge, etc, ont été réalisés, divers travaux de remise en état du local, entretien de la piste ont été effectués dans la bonne humeur.

Journée Famille 2021 :

Un franc succès pour cette journée, un remerciement aux personnes qui ont aidé pour les repas. les épouses et enfants ont pu s'initier en double commande au pilotage d'un modèle réduit.

Rassemblement Hélico :

Notre rencontre hélicoptères maquette du 3/4/5 septembre a été une réussite.

Une météo exceptionnelle, pas un accident, une très bonne ambiance.

Prévision des travaux pour l'année à venir

- Rénovation de la dalle béton devant la cabane du club.
- Peinture du plafond de la cabane. La peinture sera faite par une équipe de volontaires hors journée travaux. Philippe ROSE se charge de l'organisation.
- Fabrication de quelques tables de préparation de modèle.
- Amélioration de l'accès au parking et la piste d'envol pour les handicapés.

Site Internet macc13.fr Administrateur : Henri Christol

But : faire connaître la vie du club

Il est rappelé que chaque membre du club peut proposer un sujet à faire paraître comportant texte photo ou film. On peut trouver aussi sur ce site les différents textes législatifs qui nous régissent.

Prix de la cotisation

130€ pour un adulte, 90€ pour un enfant, 50€ pour un enfant de licencié.

Questions diverses

La séance se termine à 16h, une collation avec des boissons sans alcool est servie aux présents.

Le président :

Le trésorier :

Le secrétaire :

P. Rose

L. Taulemesse

P. Asencio

**COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MACC
LE 9 OCTOBRE 2021**

Le conseil d'administration s'est réuni immédiatement après l'Assemblée générale dans la cabane du club.

Etaient présent : Philippe ROSE, Lionel TAULEMESSE, Jean-Louis VIVANT, Xavier SALAUN, Hubert AICHE, Jean Claude CASTAGNO, Mélanie OMBRE, André OMBRE, Alain OLIVIERI, Bernard MOTTE, Jérôme GRANON.

Etaient absents : Pierre ASECIO, Patrick BERNARD, Pierre CAILLOL

ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la réunion est :

- Élection du bureau
- Déclaration d'honorabilité pour tous les dirigeants et encadrants
- Prévisionnel des dates des manifestations
- Décision quant aux travaux à entreprendre
- Organisation du dépôt des statuts en préfecture
- Décision sur les travaux et investissement à réaliser

1/ Élection des membres du bureau

Sont élus à l'unanimité des votes exprimés par les membres du conseil d'administration présents:

- Philippe ROSE : Président
- Lionel TAULEMESSE : Trésorier
- Jérôme GRANON : Trésorier Adjoint
- Pierre ASECIO : Secrétaire
- Jean-Louis VIVANT : Secrétaire adjoint
- Patrick BERNARD : Délégation Travaux
- Alain OLIVIERI : Chargé de Communication

2/ Déclaration d'honorabilité pour tous les dirigeants et encadrants.

Les imprimés de Déclaration d'honorabilité et le guide sont remis aux membres du bureau pour être complétés.

3/ Prévisionnel des dates de manifestations

Le prévisionnel des dates de manifestation est le suivant :

Gâteau des Rois : début janvier 2022

Journée travaux : mars 2022

Journée Club et vide atelier : Avril 2022

Journée Famille : juin 2022

Symposium Hélico : premier week-end de septembre 2022

4/ Décision sur travaux à entreprendre

- Dalle béton devant cabane du club réalisée par une entreprise : validé

Patrick BERNARD est chargé de l'organisation de ces travaux

- Container de stockage matériel : validé.

Un container nous est donné. Il sera implanté à l'arrière de la cabane et permettra de ranger les tables-bancs tentes et de soulager le plancher haut. Une équipe de volontaires se chargera de préparer l'assise du container

- Peinture du plafond de la cabane : validé

La peinture sera faite par une équipe de volontaires hors journée travaux. Philippe ROSE se charge de l'organisation.

- Fabrication de quelques tables de préparation de modèle : validé
- Auvent devant la cabane et nouvel auvent pour les modèles : différé

5/ Organisation du dépôt des statuts en préfecture

Pierre ASENSIO aidé de Jean-Louis VIVANT est chargé de :

- procéder au dépôt des statuts en préfecture suite à la constitution du nouveau Conseil d'Administration et du nouveau Bureau
- mettre à jour la fiche de l'ensemble des adhérents auprès de la FFAM y compris identité complète pour les dirigeants et encadrants.
- communiquer les statuts mis à jour à la FFAM.

6/ Marseille Parapente

Le conseil d'administration charge le bureau de programmer une réunion amicale avec Jean-Christophe pour définir conjointement :

- les travaux à sa charge en 2022.
- les aménagements à prendre en compte dans les accords pris initialement
- le partage du parking et des espaces

Cette réunion fera l'objet d'un compte rendu formalisant nos relations.